



GHBS, 5 Avenue de Choiseul 56322 LORIENT

02 97 06 98 73

sud@ghbs.bzh

<http://sudsante-chbs-orient.org/>

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le nécessaire pour l'adhésion à notre syndicat SUD Santé Sociaux du Morbihan

un **bulletin d'adhésion** à compléter.

une **grille de cotisation** :

Pour les sections du public, à vous de déterminer votre cotisation mensuelle en fonction de votre salaire en cochant le montant **(66% du montant des cotisations syndicales est déductible des impôts sur le revenu.)**

Pour les sections du privé (CC66 et CC51) la cotisation est de 7.90 euros

(66% du montant des cotisations syndicales est déductible des impôts sur le revenu.)

Une **demande de prélèvement automatique** à remplir et à signer.

Merci de joindre un RIB

Merci de nous envoyer les documents remplis à l'adresse :

Syndicat SUD Santé Sociaux du Morbihan

GHBS ,5 Avenue de Choiseul 56322 LORIENT

Ou par Email : sudsantesociaux56tresorerie@ouvaton.org





BULLETIN D'ADHESION

SYNDICAT SUD SANTE SOCIAUX

Du Morbihan

Remplissez le formulaire PDF suivant

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/Ville :

Mail :

Téléphone Fixe / Portable :

Profession :

Statut ou convention :

Etablissement :

Pôle / Service :

Ville :

Date :

Signature

A renvoyer à :

Syndicat SUD Santé Sociaux 56

GHBS ,5 Avenue de Choiseul 56322 LORIENT

Ou par Email : sud@ghbs.bzh



Montant de la cotisation pour le public uniquement

Mais combien coûte réellement une adhésion

Pour les salariés n'ayant pas opté pour la déduction de leurs frais réels, ainsi que pour les retraités, les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Il s'agit de sommes versées à un syndicat professionnel représentatif assurant la défense de salariés ou de fonctionnaires.

l'ensemble des salariés du secteur privé et du secteur public ;

les fonctionnaires ;

les retraités qui adhèrent ou continuent d'adhérer à un syndicat représentatif de salariés ou de fonctionnaires ;

les salariés involontairement privés d'emploi, qui perçoivent des allocations chômage imposables comme revenus de remplacement selon les règles de droit commun des traitements et salaires.

Inscrivez case 7AC, 7AE ou 7AG de la déclaration 2042 RICI le total des cotisations versées dans l'année.

Le crédit d'impôt est égal à 66% du total des cotisations versées. Toutefois, ce montant ne peut excéder 1% du montant des traitements, salaires, avantages en nature ou en argent, pensions, rentes viagères à titre gratuit payés à l'adhérent,

A Noter : Si vous avez opté pour la déduction des frais réels au titre de vos traitements et salaires, vous devez inclure les cotisations syndicales dans les frais réels et par conséquent, vous ne pouvez pas bénéficier du crédit d'impôt.

MAJ le 21/07/2022

indices	Montants cotisations	Montant réel
	Mettre une croix dans une des cases ci-dessous	Après déduction des frais réels ou crédit d'impôt
jusqu'à 302	6.90	2.34
jusqu'à 310	7.90	2.68
jusqu'à 340	7.90	2.68
jusqu'à 370	10	3.4
jusqu'à 400	11	3.74
jusqu'à 430	12	4.08
jusqu'à 460	13	4.42
jusqu'à 490	14	4.76
jusqu'à 520	15	5.1
jusqu'à 550	16	5.44
jusqu'à 580	17	5.78
jusqu'à 610	18	6.12
jusqu'à 640	19	6.46
jusqu'à 670	20	6.8

Montant de la cotisation pour forfaitaire pour le privé 7.90 et 3.95 pour les retraités

Syndicat SUD Santé Sociaux du Morbihan : 0297069873,
nouveau site: sudsantesociaux56.org mails: sudsantesociaux56tresorerie@ouvaton.org ,
sud@ghbs.bzh , sur FB: @sudsantesociaux56

